

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29951**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Biologie Végétale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Clermont Auvergne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université Clermont Auvergne, Recteur de l'Académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

113 Sciences naturelles, biologie-géologie, 210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture, 211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé du Master Biologie et Environnement, spécialité GEPV, peut prétendre à des emplois, dans le domaine des sciences du végétal, dans lesquels sont mises en œuvres les activités suivantes :

- transmission du savoir, diffusion des connaissances, communication et animation scientifique, enseignement
 - recherche fondamentale ou appliquée, expérimentation en laboratoire ou sur le terrain
 - mise au point de techniques ou de procédés innovants
 - recueil et gestion de données biologiques ou agronomiques
 - conseil auprès des professionnels
 - contrôle, certification, élaboration de normes et réglementation des sciences du végétal en tant que spécialiste de la production et de l'innovation végétales ayant un haut niveau scientifique et une solide expérience de terrain.
- La formation vise à préparer des diplômés pouvant exercer, selon le stage choisi en M2, soit des métiers de la recherche, soit des fonctions de cadre en entreprises du secteur végétal responsables du développement et de l'amélioration de la production végétale et de l'innovation végétale.

Compétences transversales

Compétences organisationnelles

Utiliser les technologies de l'information et de la communication, partager et organiser des données.

Effectuer une recherche d'information : préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre.

Mettre en œuvre un projet, définir les objectifs et le contexte, réaliser et évaluer l'action.

Réaliser une étude : poser une problématique, construire et développer une argumentation ; interpréter les résultats ; élaborer une synthèse ; proposer des prolongements ;

Compétences relationnelles

Communiquer : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports, communiquer.

Travailler en équipe, s'intégrer, se positionner, encadrer.

S'intégrer dans un milieu professionnel, identifier ses compétences et les communiquer.

Situer une entreprise ou une organisation dans son contexte socio-économique.

Identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation.

Se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

Connaître, mettre en œuvre et respecter les procédures, la législation et les normes de sécurité.

Accéder à des responsabilités en milieu professionnel.

Compétences scientifiques

Compétences scientifiques générales

Respecter l'éthique scientifique.

Connaître, respecter et mettre en œuvre la réglementation en vigueur.

Résoudre des problèmes demandant des capacités d'abstraction,

Adopter une approche interdisciplinaire.

Concevoir et mettre en œuvre une démarche expérimentale : utiliser les appareils et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données expérimentales et envisager leur modélisation ; valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux ; apprécier les limites de validité d'un modèle ; développer un regard critique vis à vis de la méthode et des résultats.

Maîtriser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données.
Maîtriser les outils mathématiques et statistiques.

Compétences disciplinaires spécifiques

Connaître les méthodologies et les outils modernes d'étude des constituants des végétaux, des peuplements et de leurs interactions.
Comprendre et développer des travaux sur le fonctionnement intégré des végétaux (notamment en termes de passage d'échelle d'étude) en relation avec leur environnement (biotique et abiotique).

Assurer la liaison entre les niveaux d'organisation (du moléculaire au fonctionnement du peuplement au champ) de l'entreprise.

Maîtriser les moyens et les enjeux des productions végétales.

Définir des priorités en matière d'étude et d'innovation en relation avec les objectifs de qualité, de compétitivité et de durabilité des productions végétales.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le diplômé du Master Biologie Végétale, spécialité PIBB, ayant un haut niveau scientifique et une solide expérience de terrain, exercera son activité dans le domaine des sciences du végétal en tant que spécialiste de la production et de l'innovation végétales.

La formation vise à préparer des diplômés pouvant exercer, selon le stage choisi en M2 :

- soit des métiers de la recherche : structures publiques, unités de recherche
- soit des fonctions de cadre en entreprises du secteur végétal responsables du développement et de l'amélioration de la production végétale et de l'innovation végétale, ou dans des sociétés de services en contrat avec différents intervenants (industriels, laboratoires,...).

Les grands secteurs d'activité visés par la formation sont la production végétale, l'agronomie, la sélection variétale, l'amélioration des plantes, la phytoremédiation, la biologie verte.

Métiers de la recherche fondamentale et finalisée :

Chercheur / Enseignant-Chercheur, Ingénieur recherche et Développement (Universités, CNRS, INRA, CIRAD, CEMAGREF, IRD)

Cadres dans les entreprises du secteur végétal

- Ingénieur d'études recherche et développement ;
- Ingénieur de production végétale,
- Ingénieur technico-commercial en produits phyto sanitaire,
- Conseiller auprès des chambres d'Agriculture,

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

K2108 : Enseignement supérieur

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette spécialité du Master Biologie Végétale est conforme au système européen. Il est accessible à un titulaire d'une licence mention biologie ou tout diplôme équivalent.

Il s'agit d'une formation universitaire validée par 120 ECTS (European Credit Transfer System). Elle est composée de 3 semestres de 30 ECTS, chacun comprenant environ 300h de travail encadré par des enseignants (sauf le 4ème semestre), auxquelles s'ajoute le travail personnel.

Le quatrième semestre correspond à un stage de recherche en laboratoire d'une durée de 6 mois.

L'organisation de la mention repose sur la volonté d'apporter une culture scientifique large dans le domaine environnemental, ainsi le premier semestre du M1 comporte des modules mutualisés avec les autres mentions de master de Biologie de l'Université Clermont Auvergne.

En M1, environ 50 % des unités d'enseignement (UE) sont consacrées à la discipline principale ; les autres enseignements contribuent à une solide formation scientifique pluridisciplinaire (Statistiques, Informatique, ...) et au développement de compétences transversales (langue étrangère, communication, gestion de projets). Dans chaque UE, une place importante (20 à 30 %) est réservée à l'expérimentation. Le M2 est consacré à la spécialisation dans le domaine de la biologie végétale et de l'amélioration variétale.

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle des connaissances soit au cours d'un examen terminal en fin de semestre, soit par un contrôle continu, soit par un rapport écrit et des exposés oraux. Il y a compensation des UE au sein de chaque semestre, sauf avec les UE de stage.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements

En contrat de professionnalisation	X	Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels, jury de la VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 mars 2017 relatif aux habilitations de l'Université Clermont Auvergne à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.uca.fr/formation/insertion-professionnelle/devenir-des-diplomes/>

Autres sources d'information :

[Site de l'Université Clermont Auvergne](#)

[Site de l'UFR de Biologie](#)

Lieu(x) de certification :

Université Clermont Auvergne, Campus Universitaire des Cézeaux, 63170 Aubière

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Clermont Auvergne, Campus Universitaire des Cézeaux, 63170 Aubière

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31802

Le Master Biologie Végétal est la reprise du Master Biologie et Environnement et la spécialité GEV qui existaient depuis la rentrée 2008-2009 après reconduction/redécoupage de Masters existants (Master Professionnel Elaboration et Amélioration de la Production Végétale).

Certification précédente : Sciences, Technologies, Santé - Mention : Biologie et Environnement - Spécialité : Génomique, Ecophysiologie et Production Végétales